

Catégorie

Voit. de tourisme

Marque

B M W

Désignation du type/Signe de reconnais.

340

Bordereau-type

N° 630

Moyens de reconnaissance du type Désignation "Baumuster 340" sur l'avent, sur plaquette constructeur  
 N° de châssis frappé A droite, à l'avant, sur face sup. du longeron, et sur plaquette constr.  
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant sur bloc-cylindres, entre les 2 premières bougies  
 Constructeur du châssis B. M. W., EISENACH (Allemagne)  
 Constructeur du moteur B. M. W., EISENACH (Allemagne)

## MOTEUR

Marque et type BMW 340  
 Genre En ligne, s. en tête  
 Carburant Benzine  
 Nombre cyl. 6 Temps 4  
 Alésage 66 mm.  
 Course 96 mm.  
 C.V.-impôt 10,036  
 Cylindrée totale 1'971 cm<sup>3</sup>  
 C.V. frein 55  
 Refroidissement Eau  
 Empl. du moteur A l'avant

## CHASSIS

Nombre d'essieux 2  
 Entraînement sur roues arrières  
 1. Frein A pied : Hydraulique,  
 sur les 4 roues  
 2. Frein A main : Mécanique,  
 sur roues arrières  
 3. Frein —  
 Frein de remorque —  
 Direction A gauche  
 Crochet de remorque —  
 Nombre de vit. avant 4  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. en prise dir. 125 km/h.

## CARROSSERIE

Constructeur B.M.W., EISENACH  
 Genre/Forme Limousine  
 Nombre de portes 4  
 Nombre de places ass. Total 5  
 Avant 2 Milieu — Arrière 3  
 Nombre de places debout —  
 Pour motos: Siège arrière —  
 Sidecar —

## POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	590 kg.	670 kg.	1'260 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	5.50 - 16		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 490 kg.)	980 kg.	980 kg.	

ATTESTATION DE TYPE  
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

# EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque **RIEMANN** ou **BOSCH**

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuiller

Feux de position **2**, sous les phares

\*) Feux rouges **2**, à gauche et à droite

Feux stop **2**, à gauche et à droite

1) Eclairage du N° de contr. **2**, au centre arrière **2)**

Indicateurs de direction: Syst. Avant = Feux clignotants  
Arr. = Flèches

Emplacement Avant = A côté des phares  
Arr. = Noyés ds. carross. derr. portes

Avertisseur **1** avert. électr. av. interrupt. **3)**

Essuie-glace **2**, électriques

## DIMENSIONS

Voie	avant	1'300 mm.
	arrière	1'400 mm.
Largeur hors-tout	AV. 1'670 AR.	1'840 mm.
Empattement		2'870 mm.
Longueur hors-tout		4'600 mm.
Hauteur (non chargé)		1'630 mm.
Garde au sol		180 mm.
Porte à faux, arrière		— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	11,30	m.
Diamètre de braquage ext. droite	11,00	m.

## Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

## OBSERVATIONS

\*) Feux de position : Fenêtres en matière plastique dure ( jaunâtre)

## MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

- 1) Feux rouges et feux stop : Fenêtres en celluloid remplacées par l'importateur par des fenêtres en matière plastique dure (couleur brûlée)
- 2) Eclair. No. de contr. : Remplacé par l'importateur par une lanterne spéciale (Bosch)
- 3) Avertisseur : Interrupteur monté par l'importateur.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 14. 6.1950

La commission d'expertises-types

Voiture de Tourisme	B M W			N° 630
------------------------	-------	--	--	-----------

T. No. 630 P.w. B.M.W. Mod. 340

B. Juli 50.

Anlässlich der Typenprüfung wurde festgestellt, dass der 1. und 2. Gang an diesem Wagen mit Freilauf versehen ist und deshalb das Bremsen mit dem Motor nur im dritten und vierten Gang erfolgt, n.a.W. bei mehr als 10 % Gefälle muss mit der Fussbremse nachgeholfen werden. Ein bekannter Sachverständiger, dessen B.M.W.-Wagen in der Schweiz bereits über 85.000 km zurückgelegt hat, wobei alle Pässe befahren wurden, bestätigte, dass keinerlei Nachteile entstanden sind, indem die Bremsbeläge bzw. Bremsflächen abnormal gross dimensioniert sind und Erwärmungen nicht eintreten.